

Réunion du 29 juin 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient  
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT


**N° CP/2015/275 - Insertion sociale - 4512**  
**Financement 2015 à la Mission Locale pour l'Emploi de**  
**Strasbourg au titre du Fonds local d'Aide aux Jeunes**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- prend acte des éléments d'activité pour l'année 2014 ;
- approuve le versement du solde de la dotation 2015 pour la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg dans le cadre de la gestion déléguée du Fonds d'Aide aux Jeunes ;
- décide que ce solde s'établira à 150 768.30 € en tenant compte des excédents 2013 et 2014 ;
- approuve l'avenant n°1 à la convention financière 2015 entre la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg et le Département ;
- approuve la convention de cofinancement 2015 du Fonds d'Aide aux Jeunes, à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Bas-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg et le Département ;
- approuve la modification du règlement intérieur du Fonds d'Aide aux Jeunes précisant les conditions à remplir par les jeunes européens pour pouvoir solliciter le Fonds d'Aide aux Jeunes ;

Elle autorise son président à signer cet avenant et cette convention et à mettre en oeuvre ce versement.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150629-lmc194056-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 06/07/15